

Zeitschrift: L'Émilie : magazine socio-culturelles
Band: [92] (2004)
Heft: 1489

Artikel: Le marteau et l'enclume
Autor: Joz-Roland, Emmanuelle
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-282802>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

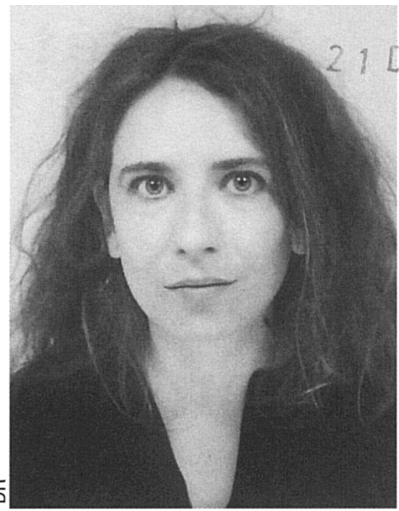
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



DR

Emmanuelle Joz-Roland

Sommaire

4 Société

Quand douce biche et lion sauvage se cherchent...

5 Santé

Cancer du sein : une nécessaire prévention

6 - 7 Actrice sociale

Michèle Le Doeuff

8-9 deux pages de l'Inédite

12 Dossier

Familles d'ici, familles d'ailleurs : les crèches, lieux privilégiés d'intégration.

18 -19 International:

Quatre ans de plus pour Georges W. ...Et pour Laura aussi !

20 International:

Fœticides : ratio sexuel décroissant en Inde

21 Société: Politique familiale:

efficace à condition de prendre en considération les politiques d'égalité

22-23 Histoire des femmes :

L'impact du droit sur la vie des femmes à Genève et en Suisse (première partie)

Prochain délai de rédaction

10 janvier

Le marteau et l'enclume

Jeudi 18 novembre, Le Temps nous apprenait que la direction de Migros allait autoriser ses employées musulmanes à porter le voile si elles le désiraient. Le lendemain, par l'intermédiaire du même journal, le directeur de Migros Genève répliquait qu'il était hors de question de permettre le port du voile dans les magasins genevois. Et le surlendemain, le directeur de Migros Vaud pensait en revanche l'autoriser. Ces hésitations et controverses illustrent à quel point le port du voile est une question épineuse souvent proche de l'impasse.

En tant que féministe occidentale, il est difficile de considérer le voile autrement que comme un signe de soumission, peut-être à Dieu, mais surtout et indéniablement aux hommes. Et ceci, pour des militantes de l'égalité, n'est pas acceptable. Que les femmes iraniennes se plient au voile pour accéder à l'espace public et concentrent leur énergie à faire progresser leurs droits plutôt qu'à revendiquer la possibilité de sortir sans voile, cela se comprend aisément, c'est une question de priorité. Mais que des femmes se battent contre vents et marées dans des sociétés dites libérales pour pouvoir afficher leur soumission en argumentant que là réside leur liberté, voilà qui laisse perplexe. Un des grands principes des droits humains n'est-il pas que la liberté est inaliénable ? Et que par conséquent, même avec son consentement, nulle ne peut renoncer à sa dignité de femme libre et afficher ainsi sa soumission au genre masculin ?

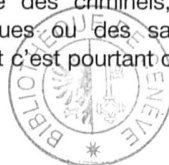
Cependant, toujours au nom des valeurs libérales des droits de la personne, il n'est pas question non plus de remettre en cause la liberté religieuse, ni surtout de considérer des pans entiers de population comme des criminels, des inadaptés chroniques ou des sanguinaires sauvages. Et c'est pourtant ce qui

se passe aux Pays-bas : suite à un crime, certes atroce, un sondage révèle que 40% de Néerlandais pensent qu'il ne faut pas accorder une citoyenneté pleine aux musulman-e-s et des mosquées brûlent dans tout le pays. C'est aussi ce qui se passe chez nous lorsque, sous prétexte démocratique, on publie d'ineptes chiffres sur la prétendue «prolifération musulmane». À la lumière de ces actes ignobles, bien plus encore qu'à la vue de femmes voilées, on se dit que toute notion de droit de la personne, ou de droit tout court, est définitivement perdue.

Là réside le drame d'une actualité chaque jour un peu plus sombre. On ne sait bientôt plus quelles sont les valeurs - égalité entre femmes et hommes et refus absolu du racisme et de la xénophobie - à défendre prioritairement. Défendre les uns n'est-ce pas faire le jeu des autres ? La tolérance envers le voile n'est-elle pas de la complaisance avec une forme de religiosité réactionnaire, dangereuse pour la liberté des femmes et l'égalité entre les sexes. Mais, dénoncer le port du voile comme objet d'assujettissement des femmes n'est-ce pas ouvrir la brèche aux xénophobes de tout poil ?

Entre ce marteau et cette enclume, les femmes ont de toute façon beaucoup à perdre, car religion extrême et droite musclée ou, si vous préférez, religion musclée et extrême droite sont toutes deux les alliées du patriarcat, du sexisme et de la misogynie. Il va donc falloir lutter sur les deux fronts à la fois, et les années à venir risquent d'être difficiles.

En attendant : voile ou pas voile pour les employées de la Migros ? Je pencherais pour la deuxième possibilité, mais la discussion est à peine entamée. •



E1436